The Canada Council for the Arts | Le Conseil des Arts du Canada

Pour diffusion immédiate *Profil du lauréat ci-inclus*

André Ristic remporte le Prix Jules-Léger de la nouvelle musique de chambre de l'année 2000

Ottawa, le 11 octobre 2000 – Le Conseil des Arts du Canada, le Centre de musique canadienne et la Société Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation ont annoncé aujourd'hui que André Ristic est le lauréat du Prix Jules-Léger de la nouvelle musique de chambre de l'année 2000.

Le Prix Jules-Léger 2000 a été décerné à André Ristic pour sa composition *Catalogue de bombes occidentales*, une oeuvre de 18 minutes pour ensemble de chambre. Quatre-vingt-treize oeuvres créées par 70 compositeurs avaient été soumises pour le prix.

La directrice du Conseil des Arts du Canada, Shirley L.Thomson, remettra le prix à un concert qui aura lieu le samedi 11 novembre au Massey Hall à Toronto dans le cadre du Massey Hall New Music Festival et où l'oeuvre primée sera exécutée par l'Ensemble contemporain de Montréal dirigé par sa fondatrice Véronique Lacroix. Le programme intitulé « Génération 2000 » comprend également des oeuvres composées par les plus brillants jeunes talents canadiens, Rose Bolton, Emily Doolittle, Gordon Fitzell, Jean-François Laporte et Andriy Talpash. Le concert sera radiodiffusé le 26 novembre 2000 à l'émission de Larry Lake, *Two New Hours* de CBC Radio Two à 22h00 et ultérieurement sur les ondes de Radio-Canada, la Chaîne culturelle, à l'émission *Résonances*; cette même émission diffusera par ailleurs la composition d'André Ristic, *Catalogue de bombes occidentales*, le 12 novembre à 19h00.

Accordé annuellement, le Prix Jules-Léger de la nouvelle musique de chambre est un concours destiné à encourager les compositeurs canadiens à créer des oeuvres de musique de chambre et à favoriser leur exécution par des formations canadiennes. Ce prix de 7 500 $ a été créé en 1978 par le très honorable Jules Léger, alors Gouverneur général du Canada.

Le concours est administré par le Centre de musique canadienne. Le Conseil des Arts du Canada le finance, choisit les membres du comité d'évaluation et organise la cérémonie de remise de prix. La Chaîne culturelle de Radio-Canada et CBC Radio Two diffusent l'oeuvre primée sur leurs réseaux stéréophoniques français et anglais.

Le jury du Prix Jules-Léger de l'année 2000 était composé de Linda Bouchard (lauréate en 1997 du prix Joseph-S-Stauffer remis par le Conseil des Arts ainsi que du prix Opus « Compositrice de l'année » remis par le Conseil québécois de la culture), Patrick Cardy d'Ottawa et Quenten Doolittle de Calgary. En formulant leurs commentaires, les membres du comité d'évaluation par les pairs se sont dits « unanimement impressionnés par la force et le pouvoir que cette composition dégage. Associer une oeuvre finement conçue à la spontanéité de la prestation était infiniment inventif. Le jury a remarqué une grande habileté dans le traitement de l'ensemble et dans le choix de l'instrumentation. L'équilibre entre le contrôle formel et l'exubérance rend mémorable l'exécution de cette oeuvre passionnante. »

350 Albert Street, Post Office Box 1047, Ottawa, Ontario, K1P 5V8
350, rue Albert, Case postale 1047, Ottawa (Ontario) K1P 5V8
Tel./Tél.: 1.800.263.5588 or/ou 613.566.4414 Fax/Téléc.: 613.566.4390 www.canadacouncil.ca/www.conseildesarts.ca

Canada